



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

contrôle

Question écrite n° 87112

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le décret n° 2014-1485 du 11 décembre 2014 JORF n° 0287 du 12 décembre 2014 portant diverses dispositions relatives à la scolarisation des élèves en situation de handicap. Il lui demande de lui dresser le bilan.

Texte de la réponse

Le décret no 2014-1485 portant diverses dispositions relatives à la scolarisation des élèves en situation de handicap est paru le 12 décembre 2014. Il ne semble pas possible de procéder à un bilan de ses effets alors même qu'il est en vigueur depuis moins d'une année scolaire. Par ailleurs, il prévoyait deux arrêtés d'application, à savoir l'arrêté du 6 février 2015 relatif au document formalisant le projet personnalisé de scolarisation mentionné à l'article D. 351-5 du code de l'éducation, dont la date d'entrée en vigueur est le 1er septembre 2015, et l'arrêté du 6 février 2015 relatif au document de recueil d'informations mentionné à l'article D. 351-10 du code de l'éducation, intitulé « guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation » (GEVA-Sco). L'élaboration du projet personnalisé de scolarisation relevant de l'unique compétence des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), son évaluation nécessitera donc un travail partenarial avec le ministère chargé des affaires sociales qui n'est pas pour l'heure encore engagé.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87112

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6064

Réponse publiée au JO le : [5 avril 2016](#), page 2817